Procès-Verbal du conseil municipal de Vagnas du 25 novembre 2024

Présents (8): Mularoni Monique – Failla Michel – Schaeck Bernard – Laignel Régine – Eyballin Cristine -Buisson Christine – Lacoste Louise – Roux Jérôme -

Absents (3) : Bouniol Josy – Martin Hubert – Tritto Florent –

Pouvoirs (3) : Bouniol Josy donne pouvoir à Lacoste louise - Tritto florent donne pouvoir à Eyballin Cristine – Martin Hubert donne pouvoir à Buisson Christine –

Secrétaire de séance : Laignel Régine

PV du conseil du 12 septembre 2024 : Adopté

PV du conseil du 14 novembre 2024 : Adopté.

Délibération 05-11-2024 : DECISION MODIFICATIVE : CLASSE DECOUVERTE.

Demande approbation modification montant (1063 €) subvention classe découverte :

125 x 9 élèves **= 1125 €**

Approuvé à l'unanimité.

Délibération 06-11-2024 : DOSSIER DE SUBVENTIONS DETR, DSIL, ATOUT RURALITE 2025.

Les **dossiers 2024** n'ont pas bénéficié de subventions cette année ; ils ont été redéposés pour 2025. Rappel des 3 projets : Assainissement – Terrain sport – Espace multi-activités.

Proposition **dossiers 2025** (classés par ordre de priorité) pour demandes subventions 2025 DETR/DSIL/ATOUT ruralité.

Maison de la chasse (voté en juillet 2024) :	**389 740 €**
Terrassement et couverture photovoltaïque terrain sport/Hangar :	**155 000 €**
Chemins du patrimoine (seconde tranche) / Monastier :	**115 700 €**
Création café littéraire :	**180 000 €**
Transformation église en centre culturel :	**210 000 €**

Le détail chiffré, plans, argumentaires et plannings ont été projetés aux membres du conseil. Détail sur demande en mairie.

Le conseil accepte le dépôt des dossiers par 9 voix pour et 2 voix contre (Eyballin et Tritto).

Mme Eyballin explique son vote par l'absence de concertation et d'informations préalables concernant les nouveaux projets.

Délibération 07-11-2024 : Demande dégrèvement facture assainissement.

Les éléments présentés ne permettent pas au conseil d'évaluer le montant concernant la perte en eau occasionnée par la fuite. **Délibération ajournée** ; en attente factures d'eau des 3 dernières années et de la facture de réparation ; Un courrier sera adressé aux demandeurs.

Questions diverses :

* Louise Lacoste n'ayant pas pu cette année, organiser un spectacle de noël pour les enfants de l'école, (le budget alloué à cet évènement (1000 €) ne le permettant pas) ; elle propose à la place, d'acheter un baby- foot car celui de l'école est dans un état assez dégradé.

Il est fait remarquer que cet achat ne concernera que quelques « joueurs » et plus particulièrement des garçons alors qu'un spectacle ou une animation s'adressera à l'ensemble des élèves.

Un artiste de Lagorce sera consulté pour connaitre ses disponibilités et le montant de ses prestations.

Un goûter avec papillotes, brioches, clémentines... sera de toutes façons offert aux enfants....

* Mme la Maire nous informe que la directrice de l'école, Mme Terme Anne lise aimerait organiser le cycle « piscine », inscrit au programme scolaire.... Après renseignement auprès de la piscine intercommunale de Lablachère, une adhésion au SMAM (syndicat mixte de l'Ardèche méridionale) est nécessaire : 13 712.20 € par an ; le transport étant gratuit (payé par com-com). A réfléchir pour prochain budget... cette adhésion permettrait aussi aux habitants de profiter d'un tarif préférentiel.

* Mme la Maire nous informe qu'une demande de dégrèvement de la taxe d'aménagement à été faite par un administré. Demande non avenue au regard du conseil.

* Régine Laignel demande à Louise Lacoste des nouvelles de la demande d'aide aux devoirs qu'elle devait demander auprès de la communauté de communes : Cette aide se demande en avance pour l'année scolaire. (trop tard pour cette année) il s'agit de la mise en place « d'étude du soir » après l'école, animée par des enseignants volontaires. Il reste possible de demander à des bénévoles de participer à cette aide. Régine Laignel, indique qu'il est toujours possible aux enfants de venir faire leurs devoirs à la bibliothèque aux heures d'ouvertures ou sur inscription, en dehors du temps scolaire.

* Un des deux agents techniques a demandé que les agents du service technique passent de 35 à 39h et aimerait aussi obtenir un poste de responsable. Dans l'état actuel, Le conseil n'envisage pas de donner suite à ces demandes.



